

## LES GORGES D'ANZÊME



### Site inscrit

Canton : **Bonnat**

Communes :

**Anzême**

**Champsanglard**

Superficie : **15 ha**

Date de protection :

**24/04/1944**



Les gorges d'Anzême

### Nature et intérêt du site

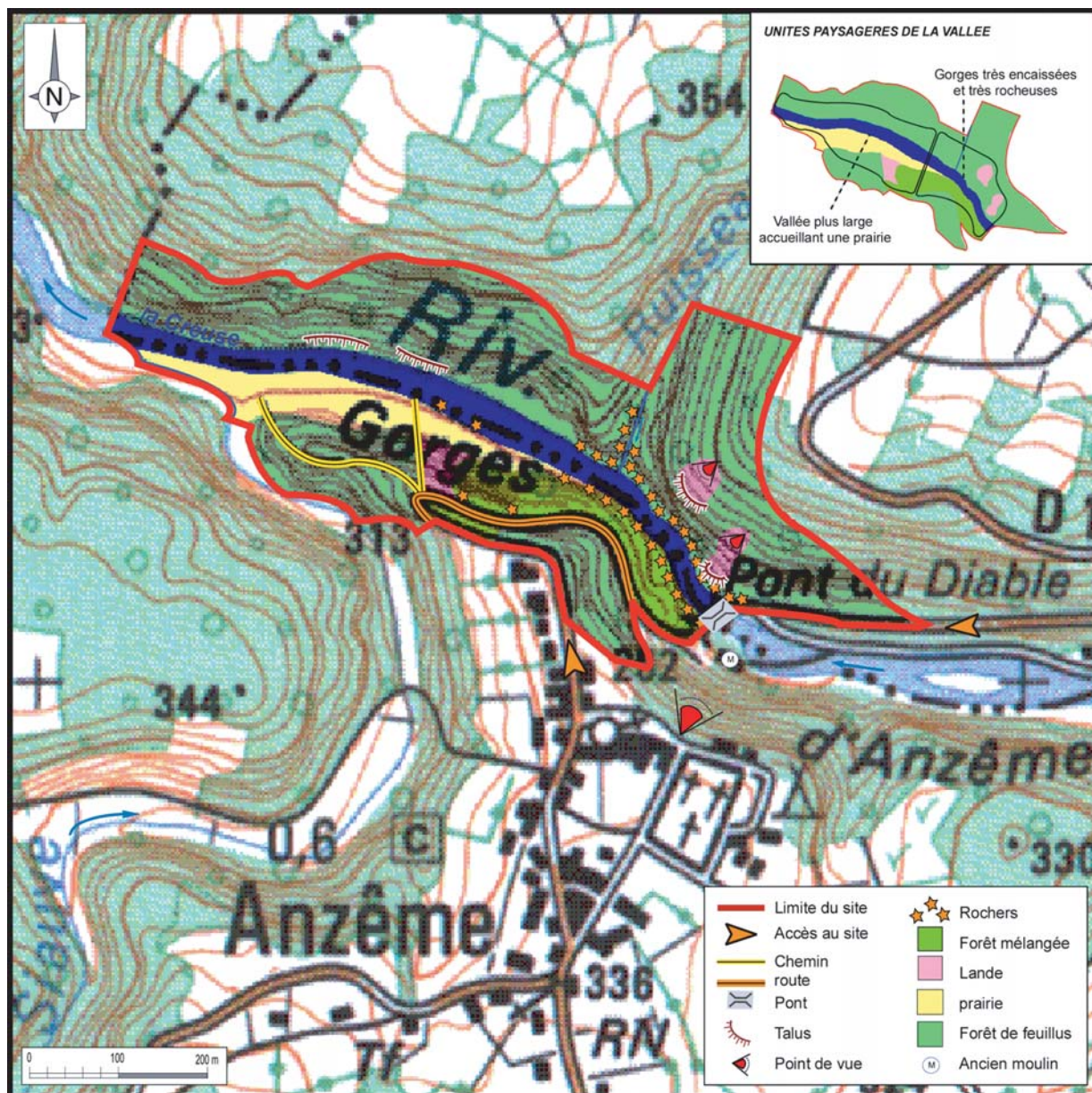
Avant d'arriver à la hauteur d'Anzême, la Creuse a modelé une vallée profonde au profil en V. L'entaille crée une dénivellation d'une centaine de mètres que le boisement des versants ne permet pas de percevoir nettement.

Au nord du bourg, la vallée se resserre fortement et donne naissance à de profondes gorges où la roche est omniprésente et dont l'aspect très pittoresque a motivé la protection au titre des sites. Le périmètre retenu s'étend sur les versants boisés et abrupts surplombant la rivière, depuis le pont du Diable à l'ouest jusqu'à une longue prairie à l'est. Le site offre deux perceptions paysagères très différentes.

Le pont du Diable franchit la rivière à l'entrée des gorges rocheuses. Il constitue une limite très contrastée entre l'amont, où la rivière coule paisiblement au creux d'une vallée en berceau assez large et l'aval, où les eaux deviennent tumultueuses entre deux versants plus proches et très encaissés, laissant apparaître d'imposantes corniches granitiques.

Cet ouvrage en granit, de forme ogivale, constitué d'une seule arche et soutenu par trois contreforts est posé sur d'imposants blocs rocheux taillés. Une légende prétend qu'un meunier qui vivait juste en amont, sur la rive gauche, dans le moulin aujourd'hui abandonné, aurait demandé au diable de bâtir le pont sur cet emplacement difficile.

En aval du pont, des colonnes et des barres rocheuses pouvant atteindre une vingtaine de mètres, canalisent le lit de la Creuse, lui-même tapissé de blocs granitiques fortement érodés. Elles surprennent à la fois par leur volume, par les subtiles variations des sculptures de la roche et par les nuances colorées dessinées par les nombreuses mousses. Quelques falaises et des pics rocheux marquent fortement les horizons surplombant la rivière. Leur présence est soulignée par des tapis de bruyères et d'ajoncs, parsemés de genévriers dont les couleurs tranchent nettement parmi les feuillus. Les pentes de la rive gauche encore plus abruptes mais moins rocheuses présentent une végétation hétérogène : sapins, Douglas, érables, frênes, chênes. A flanc de coteau, le CD 14 permet de rejoindre le bourg d'Anzême. Il dessine à mi-pente un virage en épingle très



impressionnant qui traduit lui aussi la force du relief mais il n'offre que très peu de perspectives sur les gorges.

La seconde séquence paysagère, située en aval des gorges, juste après une douce inflexion de la Creuse propose une atmosphère plus paisible. Les eaux sont plus calmes et le lit de la rivière ne comporte plus de blocs rocheux importants. Sur la rive gauche, une longue prairie humide, accompagne le pied du versant boisé. Elle est très fréquentée par les pêcheurs et les promeneurs dominicaux. Un chemin carrossable, qui plonge dans la vallée depuis le CD 14 permet un accès rapide et aisé.

Il est surplombé par une lande de bruyères et bordé par un bois de chênes en contrebas. Sur la rive droite, dans l'axe de cette voie, une colonne rocheuse tapissée de mousses, haute d'environ 12 m se détache nettement de l'écran boisé du versant. Une ligne irrégulière d'aulnes accompagne la rivière sur la rive droite.

En aval, la Creuse disparaît derrière une légère courbe qui marque l'extrémité orientale du site.



Depuis le bourg perché sur un promontoire dominant la vallée et face à la mairie, un belvédère permet de contempler une partie des gorges et une succession d'horizons boisés parfois éloignés de plusieurs kilomètres. A ce jour, ce point d'observation privilégié n'est pas inclus dans le site, mais il permet de saisir toute la richesse du paysage induit par les variations du relief et de bénéficier pleinement de ce vaste panorama. Un muret s'étire longuement sur la crête du versant nord et les pentes ont été fortement dégagées en contrebas. Un sapin remarquable, d'une quinzaine de mètres de hauteur, planté à mi-pente et au centre de cet espace ouvert, a été conservé. Pour relier directement le bourg au pont, un étroit sentier en lacet dévale le versant de manière très discrète.

## Evolution du site

Les landes, qui couvraient autrefois les versants ont laissé place à d'importants boisements de chênes.

Mais depuis le panorama d'Anzême, on peut encore apercevoir de petites nappes de bruyères et de genévriers, de couleur mauve ou rosée en juillet-août qui coiffent les falaises rocheuses. Cette végétation devenue rare apparaît par petites touches dès lors que la roche affleure.

Près du pont, l'ancien moulin, recouvert de lierre, est fortement dégradé. Il est surprenant qu'il n'ait pas été restauré car il occupe une situation remarquable à l'entrée des gorges. Par sa valeur patrimoniale, ce bâtiment mériterait d'être inclus dans le site inscrit pour éviter qu'il ne soit détruit.

En fait, le périmètre de protection pourrait être étendu à tout le versant qui fait la liaison entre le bourg d'Anzême et le fond de la vallée afin d'assurer la pérennité des vues plongeantes et lointaines.

De manière plus ponctuelle, un élégant muret de soutènement borde le CD 14, du côté de la rivière. Remarquablement construit, il mérite d'être entretenu de manière attentive.

L'ancienne carrière située sur la rive droite, au bord du CD 14 et en face du moulin, est progressivement recouverte par la végétation, ce qui réduit les effets de son impact visuel.



Le Pont du Diable